



## MUNICIPALITÉ DE *Sainte-Thècle*

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 4 juillet 2022, à 20 heures, sous la présidence du maire Michel Rheault

Sont présents :

Sébastien Moreau, conseiller  
Roxanne Bureau-Grenier, conseillère  
Julie Bertrand, conseillère  
Frédéric Lapointe, conseiller  
Jacques Tessier, conseiller  
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Louis Paillé et Julie Veillette

### Rés. 2022-07-189: Ouverture de la séance

Il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Julie Bertrand et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte que la présente séance soit tenue publiquement et ouvre la séance à 20h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2022-07-190 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point « Affaires nouvelles » :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance de juin 2022
4. Correspondance
5. Comptes

6. Questions de l'assistance
7. A) CCU/Nomination d'un membre.  
B) Formation d'un comité pour faire passer les entrevues afin d'embaucher d'inspecteur en bâtiment et en environnement
8. Travaux d'eau potable de la 8<sup>e</sup> avenue du lac-Croche Sud
9. Marcel Gimont et Fils Inc./Approbation du décompte numéro 2
10. Travaux chemin Saint-Thomas
11. Soumission d'Intégrair pour le remplacement d'un climatiseur
12. Club FADOC/Demande d'abolition des frais de location
13. Offre de service pour effectuer le relevé topographique des carrières et sablières
14. A) APHA/demande d'un passage piétonnier sur la rue Saint-Jacques près de l'Hôtel de Ville  
B) APHA/ Prix de location de locaux
15. Transport Québec/Demande d'aide financière dans le cadre du volet Redressement et Accélération pour le chemin Saint-Pierre Sud.
16. Demande de Marco Bacon pour l'achat d'une partie de terrain
17. Fondation MIRA/demande d'aide financière
18. Maintien du salaire de la directrice générale adjointe et directrice des projets spéciaux suite au congé autorisé de la directrice générale.
19. Ajustement de salaire du directeur des travaux publics.
20. Procès-verbaux sur le site internet de la municipalité
21. Question de l'assistance
22. Affaires nouvelles  
A) \_\_\_\_\_
23. Levée ou ajournement de la séance

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2022-07-191 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de juin 2022

Il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Correspondance de juin 2022

#### **Association des personnes handicapées actives de Mékinac**

Marie-Claude Nadeau, directrice générale pour l'APHA de Mékinac, invite M. le Maire à l'inauguration des nouvelles installations adaptées à la baignade pour les personnes handicapées au parc St-Jean, le 19 juillet à 13 h.

#### **Centre de services scolaire de l'Énergie**

Le conseil d'établissement de l'école Masson s'adresse à la Municipalité de Sainte-Thècle afin d'amorcer une réflexion sur la vocation à long terme d'un terrain privé attenant à ceux de l'école Masson dans le but d'assurer un accès durable à cet espace vert aux citoyens et écoliers de la municipalité.

#### **CN**

Dans le cadre de la semaine de la sécurité ferroviaire qui se tiendra du 19 au 25 septembre 2022, au Canada, aux États-Unis et au Mexique, le CN demande l'appui des leaders de la communauté en signant une résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire.

#### **CN - Communiqué 20 juin 2022**

Le CN investira 335 M\$ au Québec pour favoriser une croissance durable, améliorer sa capacité et renforcer son engagement à l'égard de la sécurité.

#### **Corporation Transport adapté Mékinac**

La Corporation transport adapté Mékinac a remis son rapport annuel de l'année 2021.

#### **Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Mauricie et du Centre-du-Québec – Ministère de la Sécurité publique – Gouvernement du Québec**

M. Sylvain Gallant, le directeur régional, sollicite la collaboration et l'implication des partenaires municipaux afin de faire suivre l'information et prendre les dispositions nécessaires, au sein de la municipalité, lors d'épisode de chaleur accablante.

## **Femmes de Mékinac**

Le Centre des femmes a fait parvenir à la municipalité l'édition de juin 2022, de son bulletin de liaison.

## **Julie Bertrand, conseillère municipale**

Mme Bertrand, conseillère municipale nous informe que la bibliothèque municipale a remporté la 3<sup>e</sup> place dans la catégorie gestion lors de l'assemblée annuelle du réseau de bibliothèque qui a eu lieu le 10 juin dernier.

## **Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Gouvernement du Québec**

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques informe que le programme Environnement-Plage est reconduit pour une autre saison.

## **Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Gouvernement du Québec**

Avis de rappel de prélèvement – 0504 – Lac Croche – Station : 0504B

## **Ministère des Transports – Gouvernement du Québec**

Le ministère des Transports dans le cadre du programme d'aide aux passages à niveau municipaux, volet 1 : Entretien de la signalisation, accorde à la municipalité une aide financière de 11 027.00 \$ .

## **MRC Mékinac**

Mme Nathalie Groleau, directrice générale de la MRC de Mékinac a transmis un document sur l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Mékinac.

## **Rallye international de Québec**

M. Yannick Lefebvre de Rallye international de Québec a remis une copie de son certificat d'assurance pour un événement qui se tiendra du 15 au 16 juillet prochain.

## **Transporteurs en vrac Laviolette Inc.**

M. Harold Bédard, directeur de courtage, offre les services de *Transporteurs en vrac de Laviolette inc.* pour l'exécution de services de transport en vrac pour tous les contrats en régie interne ainsi que ceux dont la municipalité octroie par appel d'offres publics.

## **Unité régionale de Loisir et sport de la Mauricie**

Mme Hélène Houde, conseillère en activité physique de l'unité régionale de Loisir et Sport de la Mauricie, informe Mme Julie Veillette que l'organisme accorde une somme de 4 200 \$ pour

rendre accessible la pratique d'activités de loisir et de sport aux personnes handicapées. Le versement suivra sous peu.

Rés. 2022-07-192 : Dépôt de la correspondance de juin 2022

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt de la correspondance du mois de juin 2022.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-07-193 : Approbation des comptes de juin 2022

Il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de juin au montant de 776 639.84 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Louis Bourassa parle de la vitesse et de la signalisation sur le chemin du Lac-du-Jésuite.

Jocelyne Gervais parle des poubelles sur les trottoirs.

Christiane Naud demande si la station de lavage des bateaux est en fonction et que des jeunes montent sur le toit du nouveau bloc sanitaire.

Constant Béland parle de la bâtisse du parc de pétanque appartenant au Club de l'âge d'or.

---

Rés. 2022-07-194 : CCU/Nomination d'un membre

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme doit compter 5 membres;

CONSIDÉRANT que présentement le comité consultatif compte 4 membres;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été publiée afin de recruter un nouveau membre;

CONSIDÉRANT que 4 personnes ont donné leur nom pour être membre de ce comité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Éric Piché comme membre du comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Thècle.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2022-07-195 : Formation d'un comité pour faire passer les entrevues afin d'embaucher un inspecteur en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT que le conseil a reçu des curriculum vitae pour le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de former un comité pour faire passer les entrevues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Jacques Tessier, Louis Paillé et Sabrina Charland formant le comité pour faire passer les entrevues afin d'embaucher un inspecteur en bâtiment et en environnement.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2022-07-196 : Travaux de la 8<sup>ème</sup> avenue du Lac-Croche Sud

CONSIDÉRANT l'offre reçu par Marcel Guimond et fils Inc. pour les travaux de conduite d'eau potable sur la 8<sup>ème</sup> avenue du Lac-Croche Sud,

CONSIDÉRANT que c'est la seule offre que la municipalité a reçu et elle est conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Marcel Guimond et Fils Inc. au montant de 66 228.28 \$ pour la réalisation des travaux de conduite d'eau potable sur la 8<sup>è</sup> avenue du Lac-Croche Sud à Sainte-Thècle.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2022-07-197 : Marcel Guimond et Fils Inc./Approbation du décompte numéro 2

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur qui effectue les travaux de la rue Bédard et du collecteur principal et nous demande un second paiement;

CONSIDÉRANT que Maxim Brunelle de Pluritec a validé la facture et nous confirme le certificat de paiement à l'entrepreneur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le paiement numéro 2 de Marcel Guimond et Fils Inc. au montant de 597 252.33 \$ pour les travaux de la rue Bédard et du collecteur principal.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2022-07-198 : Travaux chemin Saint-Thomas

CONSIDÉRANT que la municipalité bénéficie d'une aide financière du Ministère des Transports pour effectuer des travaux de voirie sur le chemin Saint-Thomas à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que les travaux seront exécutés en régie sous la surveillance du directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les travaux d'ajout de pierre concassée sur le chemin Saint-Thomas pour un montant d'environ 31 093.26\$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-07-199 : Soumission d'Intégrair pour le remplacement d'un climatiseur

CONSIDÉRANT que le climatiseur du local des serveurs informatiques du Centre Local d'Emploi doit être remplacé;

CONSIDÉRANT l'offre d'Intégrair pour le remplacement de ce climatiseur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre d'Intégrair au montant de 6 200 \$ plus les taxes applicables pour le remplacement d'un climatiseur dans le local des serveurs du Centre Local d'Emploi à l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-07-200 : Club FADOQ/Demande d'abolition de frais de location

CONSIDÉRANT que le Club FADOQ de Sainte-Thècle demande l'abolition des frais de location de leur local à l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT que les dépenses de l'Hôtel de Ville en 2021 se sont élevées à 131 699\$ et les revenus à 107 711\$ dont un déficit de 23 988\$;

CONSIDÉRANT que la location de locaux aux associations représente seulement 21.75% des revenus de location de l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse de diminuer le prix de la location de local du Club FADOQ à l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-07-201 : Offre de service pour effectuer le relevé topographique des carrières et sablières

CONSIDÉRANT que l'offre de Jimmy Marcouiller pour effectuer le relevé topographique des carrières et sablières de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le relevé topographique permettrait de valider les informations des entrepreneurs qui vendent du gravier ou du sable;

CONSIDÉRANT que nous aurions un calcul plus juste des sommes que nous recevons comme redevance sur les carrières et sablières;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Gestion Jimmy Marcouiller Inc. au montant de 2 100\$ plus taxes pour effectuer le relevé topographique des carrières et sablières de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-07-202 : APHA/Demande d'un passage piétonnier sur la rue Saint-Jacques près de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que l'Association des personnes handicapées actives de Mékinac a leur local à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que plusieurs organismes communautaires et sociaux sont locataires à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que l'Association des personnes handicapées actives de Mékinac demande un passage piétonnier face l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que l'Association des personnes handicapées actives de Mékinac est appuyé dans leur requête par tous les organismes ayant leurs locaux à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT qu'il y a un passage piétonnier situé à moins de 100 mètres de l'Hôtel de Ville et qu'une dérogation doit être demandée Ministère des Transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande au ministère des transports du Québec de faire un deuxième passage piétonnier sur la rue Saint-Jacques (route 153) près de l'hôtel de ville du 301 rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-07-203 : APHA/Prix pour location de locaux

CONSIDÉRANT que l'Association des personnes handicapées actives de Mékinac nous demande



le prix pour les locations de locaux est resté le même que lors de la covid-19;

CONSIDÉRANT que les restrictions de la covid-19 sont terminées, le prix de location de locaux revient à la normale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle chargera les montants suivants à l'APHA pour la location de locaux :

Sa Salle Aubin : 150\$ plus les taxes

Le Pavillon Desjardins : 120\$ taxes incluses

Le local 213 à 10\$ par jour les mardis

Le local 213 gratuit les mercredis pour Viactive adaptée.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-07-204 : Transport Québec/Demande d'aide financière dans le cadre du volet Redressement et Accélération pour le chemin Saint-Pierre Sud

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur du Plan d'intervention en infrastructures routières municipales;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Jacques Tessier et il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-07-205 : Demande de Marco Bacon et Maryse Thivierge pour l'achat d'une partie de terrain

CONSIDÉRANT que Marco Bacon et Maryse Thivierge désire acheter d'une partie de terrain de la municipalité;

CONSIDÉRANT que ce terrain est contigu à leur propriété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la vente d'une partie du lot 4 757 917 à Marco Bacon et Maryse Thivierge aux conditions suivantes :

- Le prix de la vente sera fait au coût de 1 000\$

- L'acheteur s'engage à payer les frais d'arpentage.
- Le maire et le directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de vente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-07-206 : Fondation MIRA/Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que la Fondation MIRAA nous demande une aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100\$ à la fondation MIRA.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-07-207 : Maintien du salaire de la directrice générale adjointe et directrice des projets spéciaux suite au congé autorisé de la directrice générale

CONSIDÉRANT que depuis le 31 janvier 2022 au 2 mars 2022, la directrice générale adjointe et directrice des projets spéciaux a remplacé la directrice générale;

CONSIDÉRANT que depuis le 2 mars la municipalité a engagé un directeur général par intérim;

CONSIDÉRANT que la directrice générale adjointe et directrice des projets spéciaux a été dans l'obligation de former plusieurs secrétaires et doit les aider très souvent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle maintient à la directrice générale adjointe et directrice des projets spéciaux, et ce à compter du 2 mars 2022, le montant supplémentaire prévu à son entente avec la municipalité pour le remplacement de la directrice générale. Ce montant supplémentaire sera applicable seulement sur le temps régulier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2022-07-208 : Ajustement de salaire du directeur des travaux publics

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics demande un ajustement de salaire;

CONSIDÉRANT que la surveillance des travaux de la rue Bédard et la gestion des préposés aux travaux publics lui occasionnent une charge de travail supplémentaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une un montant supplémentaire de 3.00\$ l'heure au directeur des travaux publics pour la durée des travaux de la rue Bédard et du collecteur principal. Ce montant supplémentaire sera applicable seulement sur le

temps régulier et rétroactif au 15 mai 2022.

### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Procès-verbaux sur le site internet

Le conseil municipal demande de mettre les procès-verbaux de l'année 2022 sur le site internet.

#### Questions de l'assistance

Diane Larose, Hélène Carpentier, Anne Marie Gingras et Constant Béland parlent concernant la demande d'abolition des frais de location du ClubFADOQ,

Pierre Vallée demande si le déficit d'opération de l'Hôtel de Ville comprend les bureaux municipaux.

Christiane Naud demande de former un comité pour étudier la demande du Club FADOQ.

David Plamondon pose une question à propos du service de relevé topographique des carrières et sablières.

Mario Vallée et Constant Béland parle des cartes magnétiques pour les barrières des lacs Croche et Jésusite.

#### Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle

#### Rés. 2022-07-209: Levée ou ajournement de la séance

À 20 heures et 55 minutes, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement de lever la séance.

### ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Greffier-trésorier par intérim

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 25 juillet 2022, à 19 heures, sous la présidence du maire Michel Rheault.

Sont présents :

Roxanne Bureau-Grenier, conseillère  
Julie Bertrand, conseillère  
Jacques Tessier, conseiller  
Bertin Cloutier, conseiller

Sont absents :

Sébastien Moreau, conseiller  
Frédéric Lapointe, conseiller

Autres présences : Louis Paillé

Rés. 2022-07-210 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Bertin Cloutier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte que la présente séance soit tenue publiquement et ouvre la séance à 19h et adopte l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Demande d'accompagnement par la Commission Municipale du Québec.
3. Questions de l'assistance.
4. Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Résolution 2022-07-211 : DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QUE** le 14 juillet 2022, la Commission municipale du Québec a transmis à la Municipalité de Sainte-Thècle un rapport d'enquête de la Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport a mis en lumière des situations problématiques affectant le climat de travail de même que le bon fonctionnement de la Municipalité et qui nuisent ainsi qu'à sa capacité de fournir des services à ses citoyens;

Considérant que le rapport de la Commission municipale du Québec

recommande notamment que la Municipalité de Sainte-Thècle fasse l'objet d'un accompagnement par la Commission municipale du Québec pour l'assister dans l'adoption de mesures visant à enquêter sur l'existence de harcèlement psychologique et à améliorer le climat de travail;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jacques Tessier

Appuyé par Julie Bertrand

**ET RÉSOLU**

De demander à la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément à l'article 21.1 de la Loi sur la Commission municipale, de demander à la Commission municipale du Québec d'accompagner la Municipalité de Sainte-Thècle dans la mise en œuvre des recommandations formulées par la Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

Questions de l'assistance :

Aucune question

Rés. 2022-07-212: Levée de la séance

À 19 heures 2 minutes, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement de lever la séance.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

- 
- 
- 
- 

•

\_\_\_\_\_  
Maire      Directeur général/Greffier-trésorier  
par intérim